



« Nous avons beaucoup apprécié le parking gratuit pour camping-cars à Roscoff, dans le Finistère. Il est très bien placé, face à la mer. L'aire de services est située à 200 m de là et ceux-ci y sont également gratuits. »

**GINETTE ROYER**



### **GARE À GÂVRES (56) !**

« Je tiens à vous relater le manque d'ouverture d'esprit du maire de Gâvres, petite commune (678 habitants) du littoral, située près de Lorient. Je m'y suis rendu récemment avec mon épouse et mes petits enfants afin d'y passer la journée. Dès l'entrée de la commune, nous avons été frappés par les multiples interdictions relatives aux camping-cars : panneaux et portiques. J'ai malgré tout stationné dans un endroit

complètement désert, mais à 200 m d'un panneau d'interdiction. Certes !

Deux minutes après, une voiture s'est garée derrière moi. Un monsieur en est descendu en me disant : « *Je suis le maire de la commune, vous êtes en stationnement interdit, vous êtes priés de dégager !* »

J'ai essayé de discuter avec lui en lui disant comprendre ces nombreuses interdictions, mais seulement en période estivale. Car comme je l'ai

écrit plus haut, au moment où j'y étais, l'endroit était totalement désert. Il m'a alors dit qu'il en avait marre des camping-caristes et qu'il ne voulait plus discuter avec eux. Il m'a en plus laissé entendre que j'étais certainement en infraction par rapport au rayon des 10 km, sans savoir où j'habite. Ce qui est complètement faux, car je respectais parfaitement cette limite. Et il est parti, furieux. Bref, un maire accueillant

et ouvert au dialogue...

Anecdote supplémentaire : ce monsieur a su afficher sur un beau panneau lumineux à l'entrée de sa commune, en plus des nombreuses interdictions de stationnement, que le port du masque y est obligatoire. Mais lui n'en portait pas. Avant de faire la morale aux camping-caristes, il ferait bien de respecter lui-même ses propres consignes. »

**J.-P. COLIN, LORIENT (56)**